



*fédération des coopératives  
alimentaires autogérées*

Le 1 Mai 2021

4, Place Paul Langevin 93200 - SAINT DENIS.

# Bulletin de Liaison

## Qu'est-ce que la fédécoop ?

### PRINCIPES DES COOPÉRATIVES ALIMENTAIRES AUTOGÉRÉES



Fédé-Coop regroupe des coopératives alimentaires autogérées, à savoir des « boutiques » proposant des produits « alimentaires » dans un cadre « autogestionnaire ».

- « Coopérative » sans doute, mais les structures peuvent très bien avoir la forme d'une association, d'une SCIC ou d'une SAS.

- « Alimentaire » sans doute, mais il est aussi possible de trouver dans les coopératives des produits d'entretien de la Maison ou du corps.

- « Autogestionnaire » absolument, dans la mesure où ces coopératives sont des espaces où les coopérateurs s'occupent de toutes les tâches nécessaires au fonctionnement. Des espaces sans salarié-e-s.

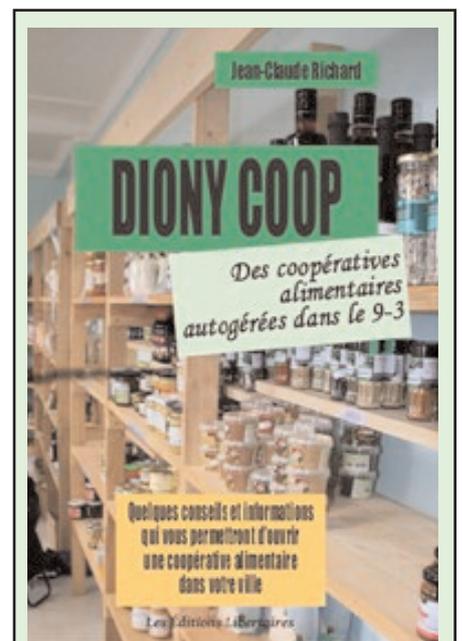
produits de proximité fabriqués par des petites producteurs et d'autres n'hésitent pas à se fournir auprès de petits grossistes. Certaines revendent les produits au coopérateurs sans aucune marge ajoutée et d'autres y ajoutent une petite marge...

Il n'empêche, toutes ces expériences sont bien des « Coopératives alimentaires autogérées ».

Elles pratiquent l'éducation populaire, à savoir l'éducation politique des citoyens en permettant aux coopérateurs de reprendre collectivement et individuellement en mains tous les rouages du commerce du producteur au consommateur.

Elles se situent radicalement dans un cadre de transformation sociale puisqu'elles s'opposent à la grande distribution et aux diverses expériences qui cherchent à mélanger la carpe et le lapin, à savoir faire du néo-libéralisme avancé en permettant à certains de se rémunérer sur le travail bénévole des autres.

**Les coopératives alimentaires autogérées ont un bel avenir devant elles !**



Un livre de 148 pages qui présente le fonctionnement d'une dizaine de coopératives et plus particulièrement le fonctionnement des Diony-Coop.

Editions Libertaires.

Prix : 9.50€ franco de port.

Commande :

LA DIONYVERSITE

4, Place Paul Langevin  
93200 – SAINT DENIS

dionyversite@orange.fr



A partir de ces « grands principes », les coopératives alimentaires autogérées proposent une multitude de pratiques. Certaines fonctionnent à partir d'une association structurée avec un bureau et un Président et des assemblées générales décidant suivant le crédo : un homme, une voix, d'autres avec une structure juridique symbolique. Certaines prennent des décisions « collectives », d'autres fonctionnent à partir de décisions « individuelles ». Certaines comptent quelques dizaines de coopérateurs et d'autres des centaines. Certaines recherchent des

**Mais qu'est-ce donc qu'une coopérative alimentaire AUTOGÉRÉE ?**



**FAQ EN VIDÉOS**

Tout, tout, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les fonctionnement d'une coopérative alimentaire, sans jamais oser le demander. Ce kit de survie en vidéos courtes, simples, répond à quelques questions élémentaires, à se poser... avant de se lancer dans l'aventure !



**LE SITE DE LA FÉDÉCOOP**

Le site de la « fédération des Coopérative Alimentaires Autogérées » se propose de vous présenter les principes, les valeurs, les expériences, les rêves, des hommes et des femmes qui relèvent le défis de prendre en mains leur alimentation dans un esprit solidaire avec celles et ceux qui produisent...

Il a été créé pour vous aider à ouvrir dans votre ville et village une coopérative alimentaire autogérée. Aujourd'hui, créer une Coopérative Alimentaire Autogérée est simple. Alors, ne vous en privez pas !

Nous avons également une liste d'informations sur les projets, expériences et réalisations. Vous pouvez nous demander votre inscription.

Le 21 septembre 2020

**C'ÉTAIT LA 4È RENCONTRE DES ÉPICERIES AUTOGÉRÉES À AMIENS**





La coopérative alimentaire autogérée **Le Peuplié** vous accueille dans ses locaux au **161 rue Dejean** à Amiens :

**LUNDI** de 16h à 19h  
**MERCREDI** de 16h à 19h  
**VENDREDI** de 18h30 à 20h30  
**SAMEDI** de 10h à 17h

Les coopérateurs présents vous renseigneront sur le fonctionnement de ce lieu de partage fondé sur les relations humaines et les initiatives collectives.  
**En devenant coopérateur vous pouvez faire vos courses au Peuplié.**

